



## DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT / COURSE DESCRIPTION 1<sup>ER</sup> CYCLE

### Les pays d'Europe centrale et orientale : une nouvelle matrice au sein de l'Union européenne ?

Cours spécialisé

Langue du cours : Français

Sylvie LEMASSON

Contact : sylvie.lemasson@sciencespo-grenoble.fr

Si les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ne forment pas un groupe homogène au sein de l'Union européenne (UE), il n'en demeure pas moins que leur rôle au sein des instances bruxelloises ne cesse de se renforcer. Après avoir été considérés comme des acteurs de second rang en raison d'une adhésion tardive à l'UE, sans avoir participé à l'architecture communautaire, ils deviennent à différents titres des États membres incontournables de l'appareil bruxellois. La guerre en Ukraine a incontestablement accéléré ce processus de maturation et de mutation.

Aussi, que ce soit dans le domaine de la défense européenne, de la souveraineté énergétique ou bien encore des politiques migratoires et mémorielles, les PECO occupent désormais une place centrale dans le processus décisionnel européen.

Leur héritage spécifique comme leur positionnement géopolitique contribuent plus que jamais à la définition de nouveaux axiomes au sein de l'UE. L'affirmation d'un fort atlantisme ou au contraire le maintien de relations avec la Russie invitent l'espace communautaire à se mesurer à des paramètres inédits.

Dans ce contexte de changement stratégique majeur de l'UE, ce cours appréhende dans un premier temps les ressorts historiques des PECO pour mieux comprendre leurs singularités. Puis, il aborde les étapes et les facteurs d'évolution des acquis communautaires en fonction de leurs « bagages » autant politiques que sociologiques. Enfin, il s'attache à analyser les engagements des PECO entre action consensuelle et déviance normative. Une attention particulière sera donnée au rôle de la Pologne, de la Hongrie et des États baltes.

#### Plan des séances / Course schedule (détails susceptibles d'évoluer)

	<b>Les pays d'Europe centrale et orientale : une nouvelle force motrice au sein de l'Union européenne ?</b>	<b>Lectures optionnelles : 2 à 3 articles proposés avec le plan de la séance</b>
Séance 1	Repères historiques de la formation étatique des PECO	
Séance 2	Processus d'intégration à l'UE	
Séance 3	De la PEV-orientale aux associations subrégionales	
Séance 4	La Pologne comme aiguillon stratégique majeur	



Séance 5	Les Etats baltes comme trait d'union entre les différentes lignes sécuritaires de l'UE	
Séance 6	La Hongrie comme acteur référent des démocraties illibérales	
Séance 7	Les nouvelles sources énergétiques de l'UE	
Séance 8	Inflexions des politiques mémorielles au sein de l'UE	
Séance 9	La guerre en Ukraine et le changement d'axiomes pour la défense européenne	

### **Modalités d'évaluation / Assessment**

Examen écrit (2 heures) ou un oral de 20 minutes (possible en fonction du nombre d'étudiants) en janvier

### **Information concernant le plagiat / Plagiarism**

Il faut impérativement prendre connaissance de la charte anti-plagiat que vous trouvez sur [le site de Sciences Po Grenoble – UGA](#). Le plagiat est formellement interdit et susceptible de sanctions disciplinaires. Les travaux écrits rendus en version électronique seront analysés par un logiciel de détection du plagiat (Compilatio). L'utilisation de ChatGPT - ou de tout autre dispositif ayant recours à l'intelligence artificielle - comme outil de rédaction de tout ou partie des exercices de cours, écrits comme oraux, est considérée - à l'exception d'un usage pédagogique encadré par un enseignant - comme une fraude au contrôle continu. En particulier tout extrait d'un exercice réalisé par un étudiant, reprenant substantiellement aussi bien que formellement les éléments d'une rédaction produite par un générateur de texte par intelligence artificielle, relève de la fraude et peut à ce titre être soumis aux mêmes sanctions disciplinaires que le plagiat.